

Information destinée aux patients

Lisez attentivement la notice d'emballage. Vous y trouverez tous les renseignements importants concernant le médicament. Ce médicament vous a été prescrit par votre médecin ou vous a été remis sans ordonnance par le pharmacien. Pour en tirer le meilleur bénéfice, veuillez l'utiliser conformément à la notice d'emballage ou, le cas échéant, aux indications du médecin ou du pharmacien. Conservez cette notice d'emballage pour pouvoir la relire plus tard si nécessaire.

Opsonat®, gouttes

Médicament homéopathique – spagyrique

Quand Opsonat®, gouttes est-il utilisé?

Selon la conception homéopathique, Opsonat®, gouttes peut être utilisé en cas d'inflammations des muqueuses.

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement?

Si votre médecin vous a prescrit d'autres médicaments, demandez à votre médecin ou à votre pharmacien si Opsonat®, gouttes peut être pris simultanément.

Quand Opsonat®, gouttes ne doit-il pas être pris ou seulement avec précaution?

Aucune limitation d'emploi n'est connue à ce jour. Si le médicament est utilisé conformément à l'usage auquel il est destiné, aucune précaution particulière n'est requise. Veuillez informer votre médecin ou votre pharmacien, si vous

- souffrez d'une autre maladie,
 - vous êtes allergique ou
 - vous prenez déjà d'autres médicaments en usage interne ou externe (même en automédication).
- Cette préparation contient 27 vol-% d'alcool.

Opsonat®, gouttes peut-il être pris pendant la grossesse ou l'allaitement?

Sur la base des expériences faites à ce jour, aucun risque pour l'enfant n'est connu si le médicament est utilisé conformément à l'usage auquel il est destiné. Toutefois, aucune étude scientifique systématique n'a été effectuée. Par mesure de précaution, vous devriez renoncer si possible à prendre des médicaments durant la grossesse et l'allaitement, ou demander l'avis du médecin ou du pharmacien.

Comment utiliser Opsonat®, gouttes?

Sauf prescription contraire du médecin, adultes 40 gouttes, enfants 20 gouttes 3-4 fois par jour à prendre gorgée à gorgée avec un peu d'eau chaude ou du thé avant les repas.

Veuillez vous conformer au dosage figurant sur la notice d'emballage ou prescrit par votre médecin. Si l'amélioration escomptée de l'enfant en bas âge/de l'enfant ne se produit pas, faites-le examiner par un médecin. Adressez vous à votre médecin ou à votre pharmacien si vous estimez que l'efficacité du médicament est trop faible ou au contraire trop forte.

Quels effets secondaires Opsonat®, gouttes peut-il provoquer?



Aucun effet secondaire de Opsonat®, gouttes n'a été constaté à ce jour en cas d'usage conforme à celui auquel le médicament est destiné. Si vous remarquez toutefois des effets secondaires, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien. La prise de médicaments homéopathiques peut aggraver passagèrement les troubles (aggravation initiale). Si cette aggravation persiste, cessez le traitement avec Opsonat®, gouttes et informez-en votre médecin ou votre pharmacien.

A quoi faut-il encore faire attention?

Le médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention „Verw.b.“ sur le récipient. Conserver le médicament hors de la portée des enfants. Conserver à la température ambiante (15-25° C). Pour de plus amples renseignements, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

Que contient Opsonat®, gouttes?

1 g de solution contient:

Acidum nitricum D4 160 mg ; Acidum sulfuricum D4 125 mg ; Bellis perennis spag. PEKA D1 115 mg ; Glechoma hederacea spag. PEKA TM 165 mg ; Gratiola officinalis D4 125 mg ; Hydrastis canadensis D4 55 mg ; Lachesis mutus D7 140 mg ; Lytta vesicatoria D4 115 mg.

Cette préparation contient 27 %-vol d'alcool.

Numéro d'autorisation

52295 (Swissmedic)

Où obtenez-vous Opsonat®, gouttes? Quels sont les emballages à disposition sur le marché?

En pharmacie, sans ordonnance médicale.

Emballages de 50 mL et de 100 mL.

Titulaire de l'autorisation

ebi-pharm ag, Lindachstr. 8c, 3038 Kirchlintach

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en octobre 2002 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

